



## PROCES VERBAL

Date et heure de la séance : 24 JANVIER 2024

Nom	Prénom	Qualité
VALDENAIRE	Sylviane	Présidente de la séance
VERBAERE	Ludovic	1 <sup>er</sup> adjoint présent SECRETAIRE DE SEANCE
LAMBOLEY	Claude	2 <sup>ème</sup> adjoint présent
GENEY	Jean-Michel	3 <sup>ème</sup> adjoint ABSENT
CLAUDEL	Hubert	Conseiller municipal – ABSENT POUVOIR à Mme VALDENAIRE Sylviane
DAVAL	Jean-Luc	Conseiller municipal présent
GALMICHE	Daniel	Conseiller municipal présent
PEREAUX	Laurence	Conseillère municipale présente
MORITZ	Marie Hélène	Conseillère municipale présente
LAMBERT	Myriam	Conseillère municipale présente
HELLE	Evelyne	Conseillère municipale présente

### Quorum :

*Le quorum, c'est-à-dire le nombre de conseillers municipaux devant être effectivement présents lors de l'approbation des délibérations, doit être supérieur à la moitié du nombre de conseillers en exercice.*

*Le quorum s'apprécie au moment de l'ouverture de la séance, mais également au moment de la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour.*

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 11

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 9 présents- 2 absents dont 1 ayant donné pouvoir.

Nombre de conseillers municipaux absents : 2

Le quorum est donc atteint.

### Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

1. Délibération 4-2024/01/093 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre de la DSIL,
2. Délibération 4-2024/01/094 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Salle du restaurant : Demande d'aide au titre de la DETR,
3. Délibération 4-2024/01/095 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant : Demande d'aide des Fonds de Concours de la CCME,
4. Délibération 4-2024/01/096 : travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide de la Région : EFFILOGIS,
5. Délibération 4-2024/01/097 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des CEE,
6. Délibération 4-2024/01/098 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des Fonds Verts
7. Délibération 4-2024/01/099 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant : Avis pour consultation de marché public – Maître d'œuvre  
Questions diverses

### Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

#### 1. Délibération 4-2024/01/093 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre de la DSIL :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**2. Délibération 4-2024/01/094 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Salle du restaurant: Demande d'aide au titre de la DETR :**

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**3. Délibération 4-2024/01/095 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant: Demande d'aide au titre des Fonds de concours de la CCME :**

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**4. Délibération 4-2024/01/096 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide de la Région - EFFILOGIS**

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**5. Délibération 4-2024/01/097 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des CEE – Certificats d'économie d'énergie :**

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**6. Délibération 4-2024/01/098 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique : Demande d'aide au titre des fonds Verts :**

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de l'aide pouvant être demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**7. Délibération 4-2024/01/099 : Travaux Bar Restaurant Auberge du Tacot : Phase 2 – Isolation thermique et salle du restaurant : Avis pour consultation de marché public - Maître d'œuvre :**

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier / avant-projet sommaire avec plans, devis/ montant de la maîtrise d'œuvre / marchés publics

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

**Questions diverses :**

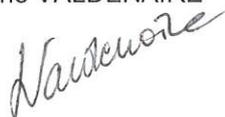
Vœux 2024

La Mutuelle Territoriale fait une permanence dans nos locaux le 4 mars 2024 après midi

*« Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.*

*« L'exemplaire original du procès-verbal, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité. »*

Le Maire  
Sylviane VALDENNAIRE



Le secrétaire de séance  
Ludovic VERBAERE

